

COMPOSTAGE À DOMICILE



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DANS VOTRE MAIRIE

Les foyers peuvent s'équiper gratuitement⁽¹⁾

1/3 des ordures ménagères sont composés de déchets de cuisine et de jardin valorisables, qui coûtent en transport et en traitement.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source des biodéchets. Les restes de repas (préparation et aliments non-consommés) représentent 30 kg de déchets par personne par an. Composter devient un geste de tri incontournable pour réduire les ordures ménagères et valoriser ses déchets organiques.

▶ LE MATÉRIEL : 1 COMPOSTEUR ET 1 BIOSEAU



Composteur en plastique recyclé de 340 L :
- premier équipement : gratuit⁽¹⁾
- équipement complémentaire : 40 €TTC⁽²⁾



Bioseau en plastique recyclé de 7 L
pour transfert des déchets
de cuisine jusqu'au composteur

(1) : Pour les Charentais qui n'ont pas bénéficié d'un composteur gratuit via Calitom depuis moins de 5 ans.
(2) : Inscription auprès de la mairie ; **Paiement par chèque**, à l'ordre du Trésor Public, sur place.

COMPOSTAGE À DOMICILE



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DANS VOTRE MAIRIE

Les foyers peuvent s'équiper gratuitement⁽¹⁾

1/3 des ordures ménagères sont composés de déchets de cuisine et de jardin valorisables, qui coûtent en transport et en traitement.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source des biodéchets. Les restes de repas (préparation et aliments non-consommés) représentent 30 kg de déchets par personne par an. Composter devient un geste de tri incontournable pour réduire les ordures ménagères et valoriser ses déchets organiques.

▶ LE MATÉRIEL : 1 COMPOSTEUR ET 1 BIOSEAU



Composteur en plastique recyclé de 340 L :
- premier équipement : gratuit⁽¹⁾
- équipement complémentaire : 40 €TTC⁽²⁾



Bioseau en plastique recyclé de 7 L
pour transfert des déchets
de cuisine jusqu'au composteur

(1) : Pour les Charentais qui n'ont pas bénéficié d'un composteur gratuit via Calitom depuis moins de 5 ans.
(2) : Inscription auprès de la mairie ; **Paiement par chèque**, à l'ordre du Trésor Public, sur place.

► COMMENT OBTENIR VOTRE MATÉRIEL

Etape 1 : réservez le matériel

Contactez la mairie afin de bénéficier des équipements de compostage proposés par la collectivité : composteur et si vous avez besoin d'un bioseau. Si vous avez choisi un modèle de composteur payant, un chèque vous sera demandé.

Téléphone de la mairie :

Horaires d'ouverture de la mairie :

.....

.....

Etape 2 : retirez le matériel

La mairie vous recontactera pour vous indiquer le jour et les conditions de récupération de vos équipements. Il faudra alors vous présenter muni d'un justificatif de domicile.

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE

C'EST MOINS D'ODEURS ET DE POIDS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



COMPOSTER SES VÉGÉTAUX DE JARDIN

C'EST MOINS DE DÉPLACEMENTS À LA DÉCHÈTERIE.



COMPOSTER,

C'EST PROFITER POUR SOI OU LES AUTRES
D'UN ENGRAIS GRATUIT POUR JARDINER ET REMPOTER.

Plus d'information : www.jagispourreduire.com (rubrique les enjeux du compostage, les bonnes pratiques pour les restes de repas et dans le jardin...)

► COMMENT OBTENIR VOTRE MATÉRIEL

Etape 1 : réservez le matériel

Contactez la mairie afin de bénéficier des équipements de compostage proposés par la collectivité : composteur et si vous avez besoin d'un bioseau. Si vous avez choisi un modèle de composteur payant, un chèque vous sera demandé.

Téléphone de la mairie :

Horaires d'ouverture de la mairie :

.....

.....

Etape 2 : retirez le matériel

La mairie vous recontactera pour vous indiquer le jour et les conditions de récupération de vos équipements. Il faudra alors vous présenter muni d'un justificatif de domicile.

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE

C'EST MOINS D'ODEURS ET DE POIDS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



COMPOSTER SES VÉGÉTAUX DE JARDIN

C'EST MOINS DE DÉPLACEMENTS À LA DÉCHÈTERIE.



COMPOSTER,

C'EST PROFITER POUR SOI OU LES AUTRES
D'UN ENGRAIS GRATUIT POUR JARDINER ET REMPOTER.

Plus d'information : www.jagispourreduire.com (rubrique les enjeux du compostage, les bonnes pratiques pour les restes de repas et dans le jardin...)